



COMMUNE DE WEMMEL

Conseil communal du 31 août 2006

Décisions

www.wemmel.be
info@wemmel.be

Application de l'article 28 du décret du 28 avril 1993 et du décret du 15 juillet 2002, tenant le règlement de la tutelle sur les communes.

SEANCE PUBLIQUE

1. Motion en ce qui concerne la déclaration du Ministre-Président
Motion introduite par M. Dupont – conseiller communal.
Motion approuvée avec 14 voix pour, 5 contre et 2 abstentions
2. Compte communal - 2005
Approuvé à l'unanimité
3. Compte Pro Humanitate – 2005
Approuvé avec 20 voix pour et 1 abstention
4. Compte CPAS – 2005
Approuvé à l'unanimité
5. Fabrique d'église Sint-Servaas – budget 2007
Approuvé à l'unanimité
6. Fabrique d'église Sint-Engelbert – budget 2007
Approuvé à l'unanimité
7. Compte final de la restauration du Presbytère – phase II
Approuvé à l'unanimité
Frais supplémentaires phase 2 : €108.699,67 excl. TVA
Approbation compte final : €861.3706,51 excl. TVA
8. Offre IWVB Zijp (Maalbeek F4A)
Approuvé à l'unanimité
Approbation plan et estimation pour un montant de €258.292.72 incl. TVA
Côte part communale : €15.703.21 incl. TVA
9. Renouvellement portes Arsenal I
Approuvé à l'unanimité
Approbation devis particulier et estimation pour un montant de €11.800 – excl. TVA
Procédure de négociée
10. Approbation plan et demande d'autorisation par la Province concernant l'agrandissement des puits au Dries et à l'avenue du Parc
Approuvé à l'unanimité
Approbatons des plans et demande d'autorisation adaptation puits
11. Etude concernant la construction d'un bassin de retenue, Amelvonnebeek et Maalbeek :
approbation du coût supplémentaire.
A l'unanimité
Approbation frais supplémentaires pour un montant de €6.015.000

12. Approbation police d'assurance concernant les travaux d'égouts en collaboration avec Aquafin (Maalbeek phase 4a)
Approuvé à l'unanimité
13. Circulation
Supprimer emplacement pour invalide rue Burvenich
14. Prix en connaissance élévation de classe – détermination de la date d'entrée en vigueur
Approuvé à l'unanimité : date d'entrée en vigueur le 1 juillet 2007
15. Rupture du consensus – Installation d'une ligne n° 0800 (élections)
Avec 16 voix pour et 5 contre
16. Ajoute à la convention entre la commune et l'IWVB
Approuvé à l'unanimité
17. Rupture du consensus – Télévision invitation (élections)
Avec 146 voix pour , 4 contre et 1 abstention
Collaboration à une émission commun radio BXL, Télé Bruxelles et Le Soir

SEANCE A HUIS CLOS

18. Personnel école francophone

Cette liste peut être consultée au secrétariat – av. Dr. H. Folltn 28 – 1780 Wemmel, tous les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et ce jusqu'au 17 septembre 2006.

Wemmel, le 5 septembre 2006

Par ordonnance :

Le secrétaire
(s) Mme J. Luykx

le bourgmestre
(s) M. Van Langenhove